



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

**Création de parkings rues Pierre Chantelauze et Gaston Barre -
Autorisation de signer le marché de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoints :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Voirie Circulation Sécurité Routière**Création de parkings rues Pierre Chantelauze et Gaston Barre -
Autorisation de signer le marché de travaux**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la restructuration du lycée Paul Guérin conduite par le Conseil Régional, la Ville de Niort s'est engagée à réaliser, dans un programme pluriannuel, plusieurs aires de stationnement autour du lycée.

Cette opération, démarrée en 2003, prévoit cette année la création de deux zones de stationnement rues Pierre Chantelauze et Gaston Barré. Les travaux consistent en la création de plateformes en enrobé équipées d'un réseau d'éclairage public et agrémentées de plantations.

Une consultation a été lancée en vue de la passation d'un marché en un lot unique comportant une tranche ferme (parking rue Pierre Chantelauze et rue Gaston Barré) et une tranche conditionnelle (parking sur emprise ancien Château d'Eau).

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 7 juin 2005, a procédé à la désignation de l'attributaire du marché de travaux.

Il s'agit de l'entreprise BOISLIVEAU pour un montant estimatif de 165 873,00 € HT, soit 198 385,07 € TTC inscrit à l'acte d'engagement.

La dépense sera imputée au chapitre 21 - Fonction 8241 – Article 2151.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché avec l'entreprise BOISLIVEAU pour un montant estimatif de 198 385,07 € TTC

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS